

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr. 50	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Si c'est ça du sport, il ne faut pas regretter que les anglo-saxons nous y soient supérieurs. — L'Angleterre vient d'abandonner sa souveraineté maritime et nous restons en face d'une Italie jalouse et hostile.

— Le lundi de Pâques devra être marqué dans nos annales nationales comme une journée de deuil !...
— Qu'est-il donc arrivé ? De nouvelles inondations ?...
— Oh ! il s'agit de bien autre chose. Je vous parle d'une catastrophe où nous avons perdu le droit de prétendre à être un grand peuple !... L'équipe galloise de rugby a battu l'équipe française par onze points à zéro ! Hélas ! Hélas ! Nos espoirs étaient si grands que la déception est trop cruelle !...
— Ainsi se lamentent les sportifs ! Je résume leurs commentaires sur ladite rencontre en ces quelques propos qui sont tout juste supposés et dont le trait est à peine forcé !

Pour me mettre au diapason de ce désespoir j'ai voulu lire quelques récits de cette partie fameuse à laquelle assistaient sur le stade de Colombes cinquante milliers de spectateurs !... Eh ! bien, si c'est ça du sport j'aime autant vous dire tout de suite que je n'éprouve ni regret ni humiliation à reconnaître et à proclamer la supériorité des Anglo-saxons. Et j'espère bien qu'ils la conserveront toujours !

On a tout de suite l'impression en lisant ces comptes rendus d'un déchainement de grossièreté, de violence et de brutalité où l'on ne sait qui mérite le prix : des spectateurs ou des joueurs.

Le rédacteur sportif de l'Œuvre nous dit dès le début que ce fut une bagarre comme on n'en vit jamais. Elle commença dès l'entrée des spectateurs, elle continua sur les gradins des « populaires » où elle atteignit bientôt « un tel degré de sauvagerie qu'il fallut évacuer à bout de bras « par dessus les grilles, une demi-douzaine de femmes évanouies » et d'enfants écrasés...
— Charmant prologue, n'est-ce pas ! La partie va se jouer au milieu d'« un concert rarement égalé de clameurs et de sifflets ». Des coups et des hurlements : la bête humaine est déchainée. Les joueurs pourront se briser les côtes à coups de pieds, s'enfoncer l'estomac à coups de tête, se démolir les mâchoires à coups de poings, ils ne marcheront pas à dépasser la frénésie du public !...

Et dans l'article de Paul Lenglois, journaliste sportif autorisé et notoire, je cueille entre bien d'autres cette petite phrase expressive et pittoresque qui, d'un seul trait peint admirablement toute la scène : « Les spectateurs ne mangèrent pas les victimes, mais ce fut tout juste ! »
— Oh ! valeur éducative du sport !... Notre confrère termine son article en demandant pourquoi la Fédération ne distribue pas des revolvers à ses hommes !

Eh ! oui, au point où on en est, pourquoi pas ?...

La conférence navale de Londres a tenu sa dernière séance au cours de laquelle les chefs des diverses délégations nationales ont signé les textes auxquels ont abouti trois mois de discussions et de pourparlers. Mais si les débats furent considérables, les résultats ne le sont pas... au moins du point de vue français.

L'Angleterre n'est plus la maîtresse de l'Océan. Elle vient d'abandonner sa royauté navale. Jusqu'ici, elle avait la puissance souveraine des mers. Elle ne permettait à personne de lui contester cette domination. Napoléon I^{er} et, plus tard, Guillaume II, en ont su quelque chose !...

Désormais, par un traité solennel, elle reconnaît aux Etats-Unis le droit à une marine égale à la marine britannique. Ça, c'est un événement historique ! C'est une conclusion étrangement contradictoire à Trafalgar et à la bataille du Jutland !

Il faut bien ajouter que l'Angleterre ne s'y est pas résignée de gaité de cœur. Elle a consacré par ce traité son impuissance plus que son bon vouloir. Elle a permis aux Etats-Unis

ce qu'elle ne pouvait empêcher. Ceux-ci paraissent disposés à se passer de sa permission et, du train dont ils étaient partis, ce n'est pas seulement à l'égalité qu'ils seraient bientôt arrivés. Epuisée financièrement, hors d'état de faire face aux nécessités d'une situation intérieure très grave et d'une situation extérieure menaçante, l'Angleterre a fait sa part à l'inévitable. Elle a cédé pour ne pas se voir contraindre... Mais son orgueil doit saigner !

Quant à la France, elle reste sur ses positions. C'est-à-dire qu'elle continue à se trouver en face d'une Italie rageuse et jalouse, qui nous en veut de son impuissance, qui prétend nous y réduire malgré nous et qui, ne pouvant se hausser à notre niveau, veut nous obliger à descendre au sien. Nous ne savons pas si la discussion avec l'Italie sera reprise directement de Rome à Paris. Sans doute, l'Angleterre y poussera de toutes ses forces. Mais celle-ci a dû se rendre compte qu'entre notre voisine et nous le problème n'est pas d'ordre technique. Il est politique. Et il ne sera bien résolu que lorsqu'on saura clairement où va la politique de Mussolini.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

UN DISPARU

Nestor Roqueplan, dont on rappelle ces jours-ci le souvenir, avait été successivement directeur du Châtelet, des Variétés, de l'Opéra-Comique, de l'Opéra. C'était un curieux personnage, plein d'un scepticisme bonhomme, d'esprit et de nonchaloir. Quelques-uns de ses mots sont restés célèbres, et méritaient de le rester. Par exemple, son fameux paradoxe, si souvent répété :

— La mauvaise foi est l'âme de la discussion.

Il venait de monter aux Variétés une pièce qui avait eu un insuccès total. L'auteur gémissait dans son sein :

— Hélas ! j'ai fait chorus Roqueplan, hélas !

Ces lamentations — dont n'était point prodigue le malicieux directeur — finirent par égarer notre auteur :

— Je vous suis, dit-il, infiniment reconnaissant de prendre ainsi part à mes ennuis. Mais enfin cependant, pourriez-vous si affecté par la chute de ma pièce ?

— C'est, fit doucement Roqueplan, cessant instantanément de se lamenter, c'est que vous allez tout de suite en écrire une autre.

Pour Roqueplan, une seule chose comptait au théâtre, et il n'avait point tort — trop de pièces modernes nous le prouvent — une seule chose : le mouvement.

— De l'action, encore de l'action, toujours de l'action !

Et à Alexandre Dumas fils lui-même qui lui offrait un jour une pièce à thème particulièrement préconçue :

— Non, mon ami, dit Roqueplan, non. Voyez-vous : pour les sermons, le public préfère toujours l'église et ses chaises à deux sous au théâtre et ses fauteuils à cinq francs !

Célibataire endurci, il ne manquait pas une occasion de larder de flèches la sainte institution du mariage. Quand il dirigeait l'Opéra, on lui parla de reprendre l'Herclulanum de Félicien David. Dans cet opéra qui eut son heure de vogue il y a un morceau particulièrement bien venu et qui faisait toujours effet à la représentation : le Duo du dernier amour.

Quand on offrit à Roqueplan de remonter Herclulanum, il eut une moue :

— Soit, dit-il, mais à une condition. C'est qu'après le duo du dernier amour, on m'ajoutera, en pendant, le trio du dernier mariage.

C'est, hélas ! à Roqueplan que l'on doit l'invention des pièces de théâtre dites à femmes, c'est-à-dire faites pour faciliter à de « candides jeunes filles » l'accès de la scène, où elles ne disent parfois qu'un mot, à moins qu'elles n'y fassent qu'un geste. L'initiative de Roqueplan a eu depuis des imitateurs nombreux, et généralement fort considérés. Un jour, Villemessant recontra devant les Variétés une de ces jeunes actrices :

— Où allez-vous donc ainsi ?

— Je quitte les Variétés, Roqueplan veut m'augmenter !

— Ah ! bah, vous... parce que... Comprends pas.

— Oui, je lui donnais 60 francs par mois, et maintenant il en veut 100.

Heureux temps, malgré tout, où l'on pouvait monter sur les planches pour 100 francs par mois !

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de mardi, la Chambre discute le projet de loi sur les assurances sociales.

Le plafond du salaire est fixé à 15.000 francs mais il est porté à 18.000 pour les villes de 200.000 habitants.

M. Thibault demande l'ajournement de l'application de la loi, car les agriculteurs n'en veulent pas.

L'ajournement est repoussé par 433 voix contre 199.

L'article 1^{er} du projet est voté.

M. Delpont demande à M. le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, quelles sanctions il compte prendre envers le maire de St-Cyprien (Lot), qui le 9 mars, jour de deuil national décrété par le Gouvernement, a organisé ou laissé organiser des fêtes et réjouissances publiques et cela à 35 kilomètres des villes qui pleurent leurs morts et la perte totale de tout ce qu'elles possédaient.

M. Manaut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, répond que la Nation a suffisamment manifesté sa solidarité envers les malheureux sinistrés pour qu'il n'y ait aucun malentendu. Le maire de Saint-Cyprien associa sa commune au deuil national en renonçant aux fêtes traditionnelles de carnaval. Il ne crut pas devoir interdire un bal privé au cours duquel une quête rapporta 3.000 francs aux sinistrés.

L'incident est clos.

A la Conférence navale

Voici le texte du préambule du traité naval de Londres signé mardi matin :

« Le président des Etats-Unis d'Amérique ; le président de la République Française ; Sa Majesté le roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, empereur d'Indes ; Sa Majesté le roi d'Italie ; Sa Majesté l'empereur du Japon,

« Soucieux de prévenir les dangers et de réduire les charges inhérentes à une rivalité d'armements ;

« Désireux de faire progresser l'œuvre commencée par la Conférence navale de Washington et de faciliter la réalisation progressive d'une limitation et d'une réduction générale des armements

« Ont résolu de conclure un traité pour la limitation et la réduction des armements navals. »

Banque des règlements internationaux

Le Conseil d'administration provisoire de la Banque des règlements internationaux s'est réuni mardi, à Bâle.

Certaines divergences se sont manifestées au sujet de l'émission des actions, les uns voulant en charger les Banques nationales d'émission, les autres préférant une souscription publique.

Puis ont été désignés les membres hollandais, suédois et suisse du Conseil d'administration.

En Espagne

Mardi, à Madrid, à eu lieu, sur la plaza de toros, au milieu d'un grand enthousiasme, la manifestation d'adhésion à la monarchie. Trente mille personnes s'étaient réunies sur la place qui était décorée de drapeaux espagnols. Plusieurs loges étaient ornées de banderoles portant les mots : « Vive l'Espagne ! Vive le roi ! »

Successivement ont pris la parole, M. Morilla au nom des ouvriers ; le marquis de Santa-Cruz au nom de la noblesse, et M. Goicoechea, ancien ministre, qui a déclaré que la monarchie est un instrument dont l'Espagne a besoin pour le travail de transformation nécessaire à son bien-être et à sa prospérité. Tous les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

Anniversaire de la naissance de Rome

Les organisations fascistes ont célébré mardi l'anniversaire de la naissance de Rome et la fête nationale du Travail.

A 10 heures, M. Mussolini a inauguré, au Capitole, le Conseil national des Corporations, dont tous les membres ont été désignés par décret royal.

M. Mussolini a prononcé un grand discours, dans lequel, après avoir dit que le conseil est dans l'économie italienne ce qu'est l'état-major dans l'armée — c'est-à-dire le cerveau qui pense, prépare et coordonne — il a déclaré avoir appelé à participer au conseil les dirigeants du parti fasciste, car le parti, ayant fait la révolution, doit être présent dans les principales institutions révolutionnaires.

Au pays des Soviets

De Londres. — Le chef des Soviets, Staline, a commandé en Angleterre 9 automobiles de luxe au prix de 3000 livres sterling chacune.

Le nouveau président d'Haïti

Le conseil d'Etat a élu à l'unanimité M. Eugène Roy, président de la République. M. Roy prendra possession de ses fonctions le mois prochain, à l'expiration du terme du mandat de M. Borno.

Les troubles des Indes

De nouvelles bagarres ont éclaté au cours d'une manifestation de nationalistes hindous. Plusieurs Européens ont été blessés par des pierres lancées par les manifestants.

Un magistrat hindou du district de Sukkur a été blessé au bras dans la nuit de jeudi dernier par une balle tirée, croit-on, par un individu qui devait comparaitre devant ce magistrat sous l'inculpation de vol.

EN PEU DE MOTS...

— Une nouvelle secousse sismique a provoqué l'éroulement de quelques maisons dans la région de Corinthe.

— On annonce la mort de M. Lassal, ancien député socialiste des Ardennes, qui siégea de 1893 à 1910. Il est âgé de 73 ans.

— A la fin du repas de noces, le nommé Gay, 27 ans, qui s'était marié à Barle-Duc, brisa les meubles à coups de hache et tenta d'étrangler sa jeune femme. Il a passé la nuit de noces au violon.

— Des malfaiteurs ont fait sauter à la dynamite le magasin de M. Desbiaux, pharmacien à St-Gérons. Les dégâts matériels sont importants, mais il n'y a pas de victime.

— On annonce que les villes de Tolosa et de Dulay, sur la côte est de l'île de Leyte (Philippines) ont été détruites par un typhon.

— Un terrible incendie a éclaté dans un pénitencier de l'Etat d'Ohio. Il y a eu 336 morts et plus de 300 blessés.

NOS ÉCHOS

Anecdotes sur Bismarck.

L'Allemagne a célébré, le 1^{er} avril, le 115^e anniversaire de la naissance de Bismarck. A ce propos, les journaux ont reproduit certaines anecdotes ayant trait à la vie du chancelier de fer.

Au début de sa carrière, Bismarck avait été nommé fonctionnaire au gouvernement de Potsdam. Il avait fait au gouverneur la visite réglementaire de présentation, et le gouverneur l'avait fait attendre. Quand on introduisit enfin le jeune Bismarck, le gouverneur, ayant complètement oublié le visiteur, ne se retourna même pas : il était occupé à tambouriner une marche sur la vitre.

Bismarck ne se démonta pas : au bout de quelques instants, il vint se placer à côté de son supérieur et se mit, lui aussi, à tambouriner...

Par cet exploit, il s'était naturellement aliéné la faveur du gouverneur. Ayant, à quelque temps de là, demandé audience, le haut fonctionnaire le fit attendre une heure dans l'antichambre. Puis il fit introduire Bismarck et lui demanda sèchement ce qu'il voulait.

— Je voulais demander un congé, répondit Bismarck, mais, maintenant, je viens vous donner ma démission !

Il adorait sa femme. Quand il eut accueilli le château de Friedrichsrub, il s'occupa de faire agrandir les bâtiments. Sa femme, le trouvant un jour en conversation avec l'architecte, se plaignit des plans et, les ayant vus, se plaignit des nouvelles constructions l'empêchant de profiter du coucher de soleil, auquel elle assistait chaque jour de sa fenêtre. Bismarck se tourna vers l'architecte :

— Etes-vous marié ? lui demanda-t-il.

— Oui, Excellence.

— Alors, reprit Bismarck, vous devez comprendre qu'il ne peut plus être question de réaliser nos plans.

Un amateur.

A propos de livres d'or, certain cafetier, ancien gérant du Napolitain, Raoul pour ne pas le nommer, avait un de ces livres, alors qu'il tenait un café « littéraire » place Boieldieu.

Colette, Béraud, Derennes, Jean Piot, Gaston Leroux etc., y étaient habitués. Ils furent tapés de « pensées définitives » par le maître de céans et s'exténuèrent.

H.-P. Gassier y alla d'un dessin.

Celui qui écrivit la chose la plus drôle, fut certainement notre excellent confrère Pierre Bénard, lequel inscrivit sur le livre d'or de Raoul :

« Raoul, ton verre est bien petit, mais je bois dans ton verre. »

L'humanité... sans humanité.

L'humanité en a de bonnes.

Il n'est pas de jour qu'elle ne tombe à bras raccourcis sur les patrons sans cœur qui, par suite d'arrêt dans la fabrication, sont obligés de se séparer d'une partie de leur personnel en lui payant le délaconage.

Or, le journal des Soviets se soucie des lois sociales de la République Bourgeoise comme un poisson d'une pomme.

Ses affaires vont mal.

Elle réduit son personnel comme un simple bourgeois.

Et elle se vante d'avoir trouvé des

LE MONDE SOUTERRAIN

La « Revue du Plateau Central » publiée sur le Lot l'intéressant article suivant :

Le département du Lot, l'ancien Haut-Quercy, où le site féérique de Rocamadour est un excellent centre d'excursions, présente une physionomie toute particulière. Terre variée entre toutes, elle termine le Plateau Central. Pays des belles eaux et des ruisseaux limpides dans sa partie orientale, elle présente dans ses portions occidentales, dans la « Région des Causses », un aspect bien différent.

Grands plateaux à peine mamelonnés, étendus quasi désertiques, sans ruisseaux superficiels, végétation rare et clairsemée, par places grandes coupures du sol, étroites et profondes, parcourues de ruisseaux précipites, telles sont ses principales caractéristiques. Cet état tient à la composition du sous-sol, vastes bancs calcaires très fissurés, où l'eau de pluie est immédiatement absorbée et entraînée dans le sous-sol. Aussi les beautés du paysage qui manquent à la surface se retrouvent en profondeur : l'érosion souterraine atteint ici son maximum d'ampleur, et, à part le Karst, nul région en Europe n'est mieux désignée pour étudier le Monde Souterrain et en admirer les beautés.

Elle présente toutefois cette supériorité sur le Karst que le paysage superficiel y est plus varié et que l'homme ancien y a laissé de multiples monuments de son génie : grottes préhistoriques, vieux oppida ou fortresses galloises, châteaux féodaux, abbayes fortifiées, somptueuses demeures de la Renaissance ; les châteaux féodaux des bords de la Dordogne mériteraient d'être visités à l'égal des châteaux de la Renaissance des bords de la Loire.

Mais tenons-nous en, et pour l'instant, à l'étude rapide du Monde Souterrain. Le Puits de Padirac. — Un Causse, assez plat et dénudé, un grand trou rond et noir de 30 m. de diamètre et 100 mètres de profondeur, brusquement ouvert sous nos pieds, tel est le premier aspect du Puits de Padirac.

Un escalier de 15 mètres de profondeur nous conduit tout d'abord sur une étroite corniche circulaire entaillée par les eaux dans les parois du gouffre et où l'on a eu l'heureuse idée d'aménager un original restaurant ; le second escalier nous amène au fond du gouffre.

Les parois rocheuses, couvertes d'une étrange végétation et ornées de stalactites, se revêtent de majestueuses cornues ; le grand Dôme, avec son curieux lac suspendu et ses voûtes étincelantes, constitue un des plus beaux paysages du Monde Souterrain.

Le lac des Grands Cours termine la visite et fait regretter aux visiteurs de ne pouvoir pénétrer, comme l'explorateur E.-A. Martel, en 1889, dans les deux derniers kilomètres de la fantastique rivière. Il faut remonter au jour avec le désir de revenir encore une fois et encore d'autres fois revoir cette fantastique merveille.

La Grotte de Presque. — Toute aussi curieuse, quoique dans un genre plus modeste, est la Grotte de Presque, entre Padirac et Saint-Céré. L'accès en est facile, au bord de la grande route de Saint-Céré à Gramat et de plein pied avec celle-ci.

Elle a été découverte vers 1825, — c'est déjà une noblesse, — lorsque l'on construisait la route de Cahors à Clermont.

Elle ne ressemble ni à Padirac, ni à Cabrerets, ce qui ne saurait surprendre ; chacun a sa physionomie propre dans l'œuvre variée de la nature. On pourrait dire qu'elle sert de transition entre Padirac et Lacave. Moins grandiose que la première, elle présente pourtant une ornementation de stalactites des plus originales. Ce sont des colonnes reliant

la voûte et le sol, très curieusement fouillées, ressemblant par places à des troncs de palmiers dépouillés de leurs frondaisons. C'est là un aspect qui rappellerait un peu celui de l'Aven Armand, dans la Lozère, la merveille des grottes d'Europe, que les considérations de position rendent, hélas ! à peu près inaménageable. Des stalactites dentelées, des renforcements en forme de chapelles ou fournissent les statues, des masques d'animaux, de modestes précipices suffisants pour justifier un instant d'émotion sont, avec la variété du coloris de toute l'ornementation, les grandes caractéristiques de cette grotte.

Ajoutons qu'un restaurant y a été créé dans un des plus jolis sites du département ; et que le beau château Renaissance de Montal, les vastes châteaux forts de Castelnaud-de-Bretenoux et de Saint-Laurent-les-Tours, ainsi que la jolie ville de Saint-Céré en sont tout voisins et l'on jugera qu'une visite à Presque est tout à fait à recommander.

Les Grottes de Lacave. — Nous sommes dans la vallée de la Dordogne, « le plus beau fleuve de France » (Elisée Reclus). Sous une haute falaise s'ouvre un porche béant donnant accès à une énorme salle qui servit d'abri aux populations préhistoriques.

Un tunnel artificiel, un escalier, et nous voici dans une salle imposante, toute brillante de concrétions ; un peu plus loin une galerie entièrement cristalline nous amène à la Salle de la Tarasque, monstre de pierre avançant hors de la roche son fantastique museau et ses ailes de chauve-souris.

Les Trois-Parques, blocs de stalactites étrangement tourmentés, occupent le centre d'une rotonde tapissée de partout d'une multitude de stalactites éclatantes, blanches, roses, brunes, de toutes les formes et dans toutes les positions. Le Palmier, l'Éléphant, la Vierge garnissent la dernière salle de ce cycle.

Nous revenons sur nos pas et entrons dans le grand Dôme, vaste salle de 60 m. de haut avec un véritable décor théâtral et une profusion de stalactites ; plus loin une colonne semble soutenir la voûte et s'épaissit en haut de ramifications insectes antédiluviennes ; enfin, brochant sur le tout, la salle du Lac avec ses vases transparentes et ses mille colonnettes fines, lumineuses, et que l'on croirait taillées dans la glace la plus pure.

Si Lacave n'atteint pas aux grandes proportions de Padirac, du moins la splendeur de son ornementation en fait une merveille unique.

Ajoutons qu'autour de Lacave les promenades intéressantes sont nombreuses : après sommets des falaises d'où la vue s'étend sur d'immenses horizons, promenades sur les bords de la Dordogne et de son ombreux affluent l'Ouyse, pêche à la truite et au brochet, cure de soleil ou de repos se partagent les préférences du touriste.

Des grands travaux d'aménagement sont en cours d'exécution pour trouver de nouvelles galeries et une rivière souterraine.

La Grotte de Cabrerets. — A Cabrerets, autre note ; dans une série de vastes salles brillamment ornées, elles aussi, de concrétions, l'homme préhistorique a pratiqué les rites de son culte primitif. C'est là que se célébraient les invocations aux vieilles divinités protectrices des tribus et les cérémonies spéciales destinées à procurer des chasses fructueuses.

Sur les parois ont été peintes, il y a 30.000 ans peut-être, les figurations des animaux contemporains : Rennes, Bisons, Mammouths, Chevaux sauvages, etc... L'homme y est plus rarement représenté, mais les quelques figurations qui y existent nous montrent combien a varié à travers les âges l'idéal de la beauté féminine.

Ces grottes s'ouvrent près de la si pittoresque vallée du Célé, où l'on pourra voir les restes très intéressants des abbayes fortifiées d'Espagne et de Marcellac, du château de Saint-Sulpice, du château des Anglais de Brengues, du château du Diablot et du château des Biron à Cabrerets, etc...

Ajoutons pour les gourmets, que le Célé est renommé pour ses truites, le Causse pour ses truffes, et les oies grasses pour l'excellence de leurs foies.

Maurice d'ABADOS.

camarades qu'elle avise d'avance qu'ils n'auront pas à compter avec les indemnités de départ exagérées.

Hein ! que dites-vous de ce cynisme ?

Les œuvres de Paul Claudel.

Dans la bibliothèque de l'Université de Lille, on trouve les œuvres complètes de Paul Claudel.

— Etonnant, dira-t-on, Paul Claudel

n'est pas précisément considéré comme un auteur classique.

— Oui, mais attendez ! La bibliothèque de Lille ne possède les œuvres de Claudel... que traduites en anglais.

Il serait curieux de savoir si Cambridge, Oxford ou Bristol n'ont les œuvres de Kipling ou de Shaw qu'en français !

LE LISBOU.

Chronique du Lot

Pour les Sinistrés

Quatrième liste de souscriptions en faveur des sinistrés du Midi (suite)

Peret	3
Garrisson	5
Pans	10
Clary et Terran	10
Dallat	10
Valet	2
Fielbasse	5
Fielbasse mère	10
Achille Dalat	20
Gramont	30
Carriol	5
Ayral	10
Lagade	10
Martary	40
Bally	5
Mercadié-Sémirrot	10
Labary	5
Trégnans	15
Dorme	10
Bedut	10
Bort	15
Ségala	20
Vignals	5
Rouges	5
Despeyroux	10
Alazard	10
Ruffa	10
Marcoeur	5
Coudere	10
Marty	10
Oucival	10
Cabessut	20
Besson	20
Ségy mère	20
Tardieu	20
Bernard Ségy	20
Malvy	5
Capmas	5
Bacou	15
Estrade	5
Rogon	5
Vve Magné	25
Mme Lestandi, ménage	5
Mlle Olympe	25
Anonyme	25
Ci Canavy	20
Barrère	15
Lagarde mère	5
Lorsery	5
Fabre	10
Labro mère	5
Calvet François	2
Frayte	10
Pons	5
Souou	10
Lasbouygues	10
Anonyme	50
Gratias	30
Blanc	50
Layssac	20
Esplatté	50
Calmeis	20
Heilles	20
Courbière	50
Valéry	25
Anonyme	100
Marmiesse, restaurateur	25
Reilhés, sculpteur	25
Raphaël	2
Germain, serrurier	50
Rougé Louis	10
Sallien, agent de police	10
Lafage	5
Cantarel	20
Boquet	10
Vinot	10
Mlle Coëlle	5
Vanel	30
Douce	10
Olympe-Barthes	10
Docks de l'Alimentation	10
Anonyme	10
Coudine	10
Mollinié	5
Chancarel	20
André	20
Mme Duprat de la Roquette	5
Dumas	5
Filhol	25
Volse	10
Vve Courjon	10
Anonyme	5
Bourgou	5
Fabianelli	90
Le Fontaineur des Chartreux	10
Cazalères, à Gabizat	20
Le métyer de M. Relhié, à Englandières	50
Mme Gostes, aux Tuileries	50
M. et Mme de Giacomoni	100
Mlle Hufrier	30
Desprat, vins	50
Fabianelli	20
Bonave	100
Bardy	50
Vve Sauzel	30
Jean Sauzel	20
Gauthier, sage-femme	50
Fournier	100
Vve Hermain	10
Mme Murat, à Artix	50
Laporte, hôtel du Centre	500
Lépinard, sec. gén. de la mairie	50
Fourès	100
Miquel, aux Tuileries	20
M. et Mme Auréjac, retraité d'Armée	232
Les employés de l'octroi de Cahors	100
Boquet	10
Syndicat des voyageurs représentants de commerce du Lot	200
Gimbert	20
Mme Campan	20
Bras Louis, à Artix	30
Mlle Bonnet	10
Lafon	10
Mme la Comtesse Kavler	10
gnac et ses enfants	80
Veyrenède	5
Laromiguière	5
Bouquet	2
Bessac, tailleur	20
Capelle	10
Pierre Cazes, ingénieur	50
Syndicat des agents généraux d'assurances du Lot	200
Vve Costes, aux Tuileries	20
Talon	10
Trémouères	10
Guillard	50
Vidaléac, cons. mun.	50
Louis Delport, député du Lot	200
Combes, contr. de la C. d'Epargne	20
Comte et Comtesse Jean d'Armagnac	50
Maries	10
Frécheville	10
Soudroire (2 ^e versement)	30
Mlle Marie de Roussy	50
M. et Mme Auréjac, chef de gare	100
M. et Mme Auréjac, retraité d'Armée	50
Alis	10
Hubert, service des eaux	250
Mlle Phémie Crouzil	5
Produit de la quête faite en ville par les jeunes filles des écoles laïques	977 45
Séval, retraité	50
Mlle Cassan	5
M. Feydet, retraité	50
Dr et Mme Lepal	200
Mlle Servan, Préfecture	20
Lascoux	20
Delpech	5
Trégon, de Calamane	50
Soupir, dir. entreprise Guillon	500
Signard	10
Doumerc, instituteur retraité	20
Jouclas	5
Anonyme	10
Mlle Lacombe	10
M. et Mme Jules Maury, ancien receveur municipal	100

POSTE AUTOMOBILE RURALE

Circuit de Gourdon-Est

Nous donnons ci-dessous l'horaire du nouveau circuit de Poste automobile rurale (circuit de Gourdon-Est) qui sera ouvert à partir du 25 avril 1930 :

LOCALITÉS DE DÉPARTS	HORAIRE N° 1	
	Jours Impairs	
	Départ: Matin	Départ: Soir
GOURDON-GARE	7h	17h55
GOURDON-BUREAU	7 15	17 49
LE VIGAN	7 27	17 37
ST-PROJET	7 38	17 26
PEYREBRUNE	7 43	17 19
GNOUILLAC	7 51	17 11
SOUCIRAC	8 03	16 57
PONT-DE-RODES	8 15	16 45
ST-CHAMARAND	8 18	16 42
ST-CIRO-BEL-ARBRE	8 27	16 33
ST-CIRO-SOULLAGUET (mères)	8 34	16 26
ST-CLAIR	8 37	16 23
LA ROUQUETTE	8 46	16 14
GOURDON-BUREAU	8 55	16 05
GOURDON-GARE	9	15 50

LOCALITÉS DE DÉPARTS	HORAIRE N° 2	
	Jours Pairs	
	Départ: Matin	Départ: Soir
GOURDON-GARE	7h	17h55
GOURDON-BUREAU	7 15	17 49
LA ROUQUETTE	7 27	17 37
ST-CLAIR	7 38	17 26
ST-CIRO-SOULLAGUET (mères)	7 43	17 19
ST-CIRO-BEL-ARBRE	7 51	17 11
ST-CHAMARAND	8 03	16 57
PONT-DE-RODES	8 15	16 45
SOUCIRAC	8 18	16 42
GNOUILLAC	8 27	16 33
PEYREBRUNE	8 34	16 26
ST-PROJET	8 37	16 23
LE VIGAN	8 46	16 14
GOURDON-BUREAU	8 55	16 05
GOURDON-GARE	9	15 50

Subventions du génie rural

MM. Loubet, sénateur du Lot et M. de Monzie, député du Lot, viennent d'obtenir du génie rural les subventions ci-après :

Pour la Commune de Prendéignes: Chemin rural des Struels à Lahorie, 41.133 francs.

Commune de Gorses: Chemin rural de Compende, 19.733 francs; Chemin de Presoyre, 6.000 francs.

Commune de Lunan: Chemin des Tourouilles, 3.500 fr.

Association des Officiers de réserve du Lot

Le Président de l'Association a l'honneur de faire connaître à MM. les officiers de réserve lotois qui habitent Paris ou qui pourront s'y trouver le mercredi 29 avril 1930, que nos Associations de la 17^e région auront ce jour-là l'éminente mission de ranimer la flamme à l'Arc de Triomphe.

Nous serions heureux de savoir que l'Association du Lot n'est pas absente de cette cérémonie.

Les officiers qui pourraient y participer voudraient bien se rendre à l'U. N. O. R. (17, avenue de l'Opéra), le 29 avril avant 16 heures.

Le Président de l'Association du Lot, Eugène GRANGÉ.

Trésorerie générale du Lot

M. Touge, commis de 1^{re} classe à la Trésorerie générale du Lot, est proposé pour le grade de commis principal de 5^e classe.

MM. Barrau, Clauzel, Miran, Combalbert, commis de 2^e classe sont proposés pour la 1^{re} classe.

M. Lacout, commis de 3^e classe, est proposé pour la 2^e classe.

Bras	5
Ordre des avocats de Cahors	1.500
Anonyme	20
Mlle Fantangé	10 70
M. Pégyre père	50
M. et Mme Marchand	100
M. Bestie, de Marselle	200
Les Loges maçonniques de Cahors	500
Mlle Andrieu Pégourié	100
Roy, bijoutier	50
Imbert, retraité P. T. T.	30
Caminade, café de la Promenade	100
Fourgous, café du Midi	100
Union sportive de Brides-les-Bains, Savoie	750
Capelle-Fourès, épicerie	20
Ambriand, de Cabessut	15
Guiraudet	20
Simonis	10
Edouard Blanc	30
Section de Bégous:	
Caminade, cons. mun.	40
Gavet	40
Soullion	60
Delpech	20
Bouysson	5
Vve Bouysson	2
M. L. Bouysson	20
Talut	20
Bouchevrou	5
Simonis	20
Bach	5
Delpech	15
Pomiié	10
Pégourié	20
Pradel	50
Louides	100
Fanchon	20
Combarier	10
Vve Malbec	10
Laborderie	10
Cros	5
Terré Pierre	5
Terré Léon	5
Crabot	5
Alchié	5
Raynal	10
Bousquet	25
Rigal	20
Lacroix-Miquel	30
Girna	10
Andrieu	10
Union sportive de Brides-les-Bains	5
A. Rigal	10
Arnal Etienne	5
Davy	10
Terré père	10
Terré fils	10
Capot	10
Caminade	10
Guiraudet	10
Total de la 4 ^e liste	17.365 65
Total des listes précédentes	67.246
Total général	84.611 65

Armée

M. Jean Marteau, du 16^e tirailleurs sénégalais, est admis dans un peloton d'élevés officiers de réserve.

Recette buraliste

M. Escabasse est nommé receveur-buraliste à Montdoumerc (Lot).

Les livraisons des tabacs de la récolte 1929

On nous prie de compléter comme suit les renseignements fournis sur les tabacs de Nijkerk livrés au magasin de Cahors.

Le jeu du système de classement qui fait attribuer en deux fois les sommes revenant aux planteurs fait apparaître par commission les différences appréciables dans le prix moyen des quaites; alors que toutes sommes délévées, y compris celles dues pour les primes et la ristourne, le prix moyen définitif au 100 kilos s'établit comme suit :

- 1^{re} commission, 834 fr. 68.
- 2^e commission, 835 fr. 62.
- 3^e commission, 834 fr. 07.

Aux producteurs de lavande

Les agriculteurs producteurs de lavande de la région sont informés que, dans le but de répondre au désir exprimé par plusieurs d'entre eux, une réunion générale aura lieu dans une des salles de la « Maison de l'Agriculture », à Cahors, le jeudi 1^{er} mai, jour de fêve, à 14 heures précises.

Tous les agriculteurs producteurs de lavande de la région et ceux qui désirent se livrer à cette culture sont invités à y assister.

But de la réunion. — Constitution d'un Syndicat de producteurs de lavande ayant pour but :

- 1^o L'acquisition d'un matériel de distillation en commun;
- 2^o L'organisation de la distillation en commun;
- 3^o de faciliter la vente de l'essence ou de la fleur;
- 4^o de favoriser les plantations nouvelles.

Société des Etudes du Lot

(Séance du 20 janvier 1930)

Présidence de M. Daynard; Etaients présents: MM. Daynard, chanoines Foissac et Sol, Calmon, Rigaudières, Gaigebet, Laubart.

M. l'abbé Sol lit une Ordonnance du Vénéralble Alain de Solminiac, évêque de Cahors, datée du 9 juin 1653, relative à un vœu à propos de la peste qui sévissait dans la région. Le Prélat prescrivait une procession générale pour le 11 du même mois, fête de Saint-Barnabé, pour remercier Dieu d'avoir préservé la ville de Cahors de ce fléau. La procession devait partir de la cathédrale et se rendre à la chapelle de Notre-Dame au Pont-Vieux, l'église paroissiale actuelle du faubourg Saint-Georges; elle devait avoir lieu tous les ans à la même date.

Les consuls de Cahors avaient demandé à l'Evêque d'ordonner une telle cérémonie de reconnaissance. Sur leur désir, le même Evêque approuva la fondation d'une messe à célébrer dans la même chapelle « toutes les semaines ou davantage sur les fonds de mille livres » souscrits par les habitants.

M. Calmon signale dans la « Revue de l'Art chrétien » T. IV, 1908, p. 255-258 et 265, un article relatif aux armoiries du Pape Jean XXII. L'auteur qui se signe « Un abonné », rappelle les interprétations diverses données par les héraldistes qui se sont occupés des armoiries des Papes (Ciacconi, Cavallirius, Gigli, Comte Pasini, Albi de Massilian, Regnard-Lespinaise, Mgr. Barbier de Montault, chanoine Leuridan...) et conclut que l'on peut tenir pour vraie la version fixée après une étude spéciale par Bruno Malvezin religieux et historien de la Chartreuse de Cahors :

« Ecartelé; au 1 et 4, d'argent au lion d'azur accompagné de 12 tourteaux de gueules mis en orbe, aux 2 et 3, de gueules à deux fascis d'argent. »

Le doublement des traitements de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire

Le Parlement vient de voter le doublement des traitements des titulaires de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire, décorés avec traitement attribuant en outre ces traitements aux légionnaires de tous grades et médaillés militaires qui ont été décorés pour faits de guerre (une blessure ou une citation) au titre militaire.

Les traitements seront désormais payés par semestre au 1^{er} décembre et au 1^{er} juin de chaque année.

La grande chancellerie fera toute diligence pour donner satisfaction à tous les intéressés aussitôt qu'il sera possible et elle les invite, en raison de l'importance du travail qui lui incombe, à n'adresser aucune demande; ces demandes ne pourraient que compliquer le travail et retarder l'application de la loi.

Les titulaires actuellement en possession de livrets de traitements toucheront avec ces livrets à l'échéance du 1^{er} juin prochain et aux échéances qui suivront, les arrérages doublés. Quant aux titulaires décorés pour faits de guerre au titre militaire réserve, ils recevront à la fin de l'année, par l'intermédiaire des maires, des livrets de traitements leur permettant de toucher les arrérages qui leur seront dus.

CAHORS

Le Félibrige Quercynois

Jeu, 1^{er} mai, aura lieu dans la salle de réunion de la Société des Etudes du Lot, à 14 heures, une réunion préparatoire, à laquelle tous les félibres quercynois sont cordialement invités.

A l'ordre du jour de cette réunion ouverte à tous ceux qu'intéresse le folklore quercynois, figure l'organisation de journées félibréennes en juin prochain, avec représentation théâtrale, kermesse et bal en costumes quercynois.

Au cours de ces journées, sera proclamé la fondation du Félibrige quercynois.

Nos hôtes de marque

Parmi les personnalités marquantes ayant séjourné ces temps derniers à Cahors, nous relevons les suivantes :

Hôtel des Ambassadeurs: M. le Général Issaly et sa famille; M. Aries, le peintre bordelais; M. et Mme Howard, éditeur à Londres; M. et Mme Hamis Little, de Chicago; M. et M. de Kokharoff, de Paris; M. le professeur Swann et Mme, de New-York; M. Moby, de Toronto; M. et M. H.-L. Carl, de Boston; M. Sieburg, journaliste à Berlin; M. M. Parmentier, peintre de Bournemouth.

P. T. T.

Sont nommées dames employées à Cahors (recette principale): Mlles Soulayres, Cheybrun.

Mme Massabio, dame employée (téléphone), à Paris, est nommée à Cahors.

Fin de nocé!

Mardi soir, déboulait sur le boulevard, un jeune homme, Léon M..., serrurier, qui avait fait la « nocé ».

Il était gai, il voulait s'amuser. Et son amusement consistait à... faire peur aux passants.

Il s'arrêtait devant un promeneur et braquait sur lui un pistolet.

Le promeneur n'était pas rassuré et s'écartait prudemment avec vitesse.

L'agent Meyre, informé, voulut appréhender l'individu. Celui-ci à la vue de l'agent, prit la fuite. Mais son état ne lui permit pas d'aller bien loin.

Il fut vite rattrapé. Au moment où il fut pris, il braqua son pistolet sur l'agent qui, d'un geste brusque, le désarma.

Alors, les choses changèrent de face. Le poivrot pleurnicha et alla se reposer au violon jusqu'à mercredi matin.

Ajoutons que le pistolet n'était pas chargé; c'était un simple article de bazar, un pistolet pour enfant!

Mais les promeneurs l'ignoraient et leur crainte fut légitime. Une jeune serrurier fera bien de ne pas recommencer sa stupide aventure, car elle a failli — il le sait — lui être fatale.

Eh! non! on n'avait pas volé... la colombine

Comme nous l'avons mentionné dans notre dernier numéro, plainte avait été portée par des propriétaires de Regourd pour vol de trois sacs contenant de la... colombine.

Eh! parbleu! Il n'y a pas de quoi rire: la colombine, eh! bien, c'est le produit de la... colombe, du pigeon. Et c'est de l'engrais, quoi!

C'est un produit qui vaut cher. Un sac de colombine rapporte gros au producteur.

On comprend que les propriétaires des sacs aient été émus quand ils ont vu que leur engrais avait été enlevé.

Mais tout est bien qui finit bien. Les trois sacs ont été retrouvés par les gendarmes de Labastide-Murat.

Un camionneur chargé d'emporter des colis, des sacs, avait pris tout ce qui se trouvait dans le couloir d'un hôtel de Labastide-Murat.

Et, par mégarde, il avait chargé les trois sacs de... colombine.

Oh! oh! fit-il, au bout d'un instant; qu'est ce? La colombine n'a pas d'odeur; mais, après tout... c'est de la colombine, et enfin, ce n'est pas du miel!

Quand les gendarmes enquêtèrent, ils n'eurent aucune peine à reconnaître les sacs: un peu de flair suffisait.

Et les braves propriétaires de Regourd ont retrouvé leurs sacs que nul n'avait songé à leur voler. Le contenu n'avait pas le parfum de la Colombe.

Passage interdit

Les gendarmes de la brigade de Lalbenque ont dressé procès-verbal contre la nommée M..., ménagère à Piouboulé.

Elle faisait pacager son troupeau de moutons sur la voie publique.

Même contravention pour le même délit, a été dressé par les gendarmes de Cazals contre le nommé C..., propriétaire à Peyremarchand (commune de Frayssinet-le-Gélat).

T. S. F. RADIO-QUERCY

3, rue du Portail-Alban

Eclairer la lanterne

C... Louis, 19 ans, de Frayssinet-le-Gélat, pédalait avec ardeur sur la route de Puy-l'Evêque, la nuit venue.

Il n'avait pas allumé la lanterne de sa bicyclette, et il rencontra les gendarmes.

Ceux-ci lui intimèrent l'ordre de s'arrêter. Louis C., obtint le 1^{er} ordre.

Et il le repartit, gratifié d'un procès-verbal.

Hyménée

Mercredi a été célébré, à Pradines, le mariage de Mlle Marie-Louise Soupa, une gracieuse linotypiste de l'imprimerie du « Journal du Lot » avec M. Louis Iches

Union Syndicale Nationale des Voyageurs et Représentants de Commerce

Tous les voyageurs et représentants de Commerce du département sont convoqués dimanche, 27 avril, à 14 heures, à Cahors, Café Tivoli, salle du 1er étage.

Une conférence sera faite par M. Jean Lagerle, docteur en droit, vice-président de l'U. S. N. et président du groupe de la Haute-Garonne, assisté de MM. Camescasse, président du Groupe des Hautes-Pyrénées et Belloc, Président du Groupe de Tarn-et-Garonne.

Questions traitées : Ce qu'est l'U. S. N. — Statuts professionnels. — Formation du Groupe du Lot. — Adhésions.

Un Vice-Président de l'U. S. N., Jean LAGERLE.

Les Sports

TENNIS-CLUB CADURCIEN

Samedi 26 et Dimanche 27, à 15 h., sur le terrain du Parc de l'Evêché : Stade Toulousain (1) contre Tennis-Club Cadurcien (1).

A la suite du succès remporté l'an dernier lors du Tournoi International de septembre le Club de notre ville a établi pour la saison 1930 un calendrier de rencontres fort intéressantes.

Une équipe représentative de notre club a déjà rencontré à Brive l'équipe correspondante de cette ville. C'est seulement d'un écart d'une victoire que Brive remporta le trophée.

Nos représentants mirent à leur actif 4 victoires contre cinq à Brive. Le match retour sera joué à Cahors le dimanche 4 mai.

Mazamet qui possède d'excellents éléments recevra la visite des nôtres le 25 mai et viendra à Cahors le 22 juin.

Périgueux, également, aura la visite de nos joueurs le 29 mai et matchera Cahors sur son terrain du Parc le 1er juin.

Enfin, samedi prochain, 26, et dimanche, 27 avril, le Stade Toulousain déplace à Cahors sa toute première équipe dans laquelle brillent des joueurs tels que M. Robert, M. Gérard, Pujol, Loustau, Laval, et d'autres.

Nous convions les Cadurciens à venir nombreux assister aux belles parties qui se dérouleront au cours de ces deux après-midi, sur le terrain du Parc de l'Evêché.

Dans la soirée du même samedi, 26 avril, à dix heures, dans les salons de l'Hôtel de l'Europe aura lieu le bal qu'organise annuellement le Tennis-Club. Tout nous fait espérer que l'assistance se pressera nombreuse et que l'entrain ne manquera pas.

Ainsi s'ouvrira joyeusement une série de rencontres que le Comité du Tennis-Club a voulu faire brillantes pour le plus grand plaisir des fervents de ce sport à Cahors.

Le Comité.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montriat

Pour les sinistrés. — Voici le résultat des souscriptions recueillies par les municipalités de notre canton :

Castelnau (2.175 habitants), 16 mil de 481 fr. 20; St-Paul-Labouffie (509 h.), 3.052; Flaugnac (579 h.), 2.000; Ste-Alauzie (248 h.), 1.400; Cézac (217 h.), 1.015; L'Hospitalet (310 h.), 587; Pern (388 h.), 385. — Total général : 25.370 fr. 20.

Catus

Nécrologie. — Mardi en lieu, au milieu d'une grande affluente, les obsèques de Mme Jeanne Sols, née Borrie, décédée à Paris, à l'âge de 30 ans.

M. et Mme Borrie ont désiré que leur fille fût inhumée dans le cimetière de Catus, leur pays d'origine, qu'eux mêmes ne quitteront plus désormais.

Dans cette douloureuse épreuve, que rien ne faisait prévoir, nous prions M. Sols, Mme et M. Borrie et

toute la famille d'agréer nos condoléances bien sincères et bien attristées.

St-Denis-Catus

Collision d'autos. — Une voiture, marque Ford, se dirigeant sur Catus, a tamponné près du viaduc du chemin de fer une voiture Donnet, se dirigeant sur Limoges.

L'accident est purement matériel. Une enquête est ouverte afin d'établir les responsabilités.

Cazals

Fête sportive. — La Société « L'Avenir Cazalais » organise une grande fête sportive pour le dimanche, 4 mai 1930.

Voici le programme de cette fête qui obtiendra, nous en sommes certains, le plus vif succès.

Dimanche, 4 mai : à 10 h., réception de la Clique de l'« Avenir Cadurcien » ; à 11 h., dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; 11 h. 1/2, Apéritif-concert ; 13 h., défilé de chars (avec décors champêtres) ; 14 h., défilé de la Clique de l'« Avenir Cadurcien » et des membres des diverses sociétés participant aux épreuves sportives ; à 14 h. 1/2, ouverture de la Fête Sportive. Sauts en hauteur, en longueur, sauts à la perche, lancement des poids, Courses à pied : 100 mètres, 400 mètres, 800 mètres, 1.500 mètres.

Pour toutes ces épreuves de nombreux prix en nature, médailles, diplômes seront distribués.

Grand concours de quilles. Concours de tir (ouverts de 13 heures à 18 heures).

16 h., courses de bicyclettes : 1er prix, 80 fr. ; 2e prix, 50 fr. ; 3e prix, 20 fr. ; 17 h., défilé des jeunes Cadets de l'« Avenir Cazalais » et concours de ballonnetts ; 17 h. 30, grand bal (quartier Notre-Dame) ; 20 h. 30, brillante retraite aux flambeaux.

Exhibition féerique : départ du ballon « l'Invincible » ; 21 h., brillant feu d'artifice. Grand bal de nuit.

St-Laurent-Loimie

Compatriote. — C'est avec plaisir que nous enregistrons le succès de notre aimable compatriote, Mlle Pax, institutrice stagiaire à Lacapelle-Florentin (Aveyron), qui vient d'obtenir brillamment le certificat d'aptitudes pédagogiques.

Nous adressons à Mlle Pax nos sincères félicitations.

Puy-l'Evêque

Salle des Fêtes. — Vendredi 25 avril, en soirée, la célèbre tournée Marcella Horys présentera une opérette-revue avec des artistes jeunes où la beauté se mêle à l'élégance de l'élément féminin. Citons au hasard de la distribution la grande fantaisiste Marcella, la plus jeune divette du Casino de Paris ; Max Horys, artiste universellement connue ; Robert et Yetta, les danseurs mondains de l'Empire ; l'élégant jeune premier R. Fleury ; la toute jolie Lidia d'Orey ; la gracieuse Dolly Bernard ; l'excentrique Sirjan, etc.

Banquet. — Le banquet de la remise de la Légion d'honneur, à M. le D^r Rouma, conseiller général, maire de Puy-l'Evêque, qui avait été retardé par suite du deuil national relatif aux inondations du Midi, est définitivement fixé au dimanche 11 mai prochain, sous la présidence de M. de Monzie.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 28 avril dans les mairies du canton et par M. Mauriol, receveur-buraliste à Puy-l'Evêque, conseiller municipal.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Monuments historiques. — Notre ville qui s'enorgueillit d'un si grand nombre de vestiges de l'architecture du moyen âge et qui possède déjà plusieurs monuments historiques, vient d'avoir la satisfaction d'apprendre que deux merveilles qui font les délices des nombreux touristes ont fait l'objet d'une inscription sur la liste des monuments classés.

1° Deux vantaux de la maison Navarre ; 1, rue Ortobadiat ; 2° La façade et la toiture de la maison Bousquet, 1, rue de Balène.

Ouverture d'une grande voie nouvelle. — L'ouverture de la nouvelle voie de 12 mètres, destinée à relier le nouveau quartier de Clermont à la Place Vival dont la construction a été décidée tout récemment, va se faire très prochainement du boulevard Wilson à la rue Paul-Bert.

En ce qui concerne les murs de clôture à établir, les entrepreneurs de maçonnerie sont invités à prendre connaissance à la Mairie du devis et des conditions en vue de leur soumission à présenter à la Commission municipale, dimanche prochain, 27, à 10 h.

Cajarc

Moto contre camion. — Samedi matin, vers 11 heures, un camion appartenant à M. Mailliebau, entrepreneur de transports, venant de Marcihac, chargé de bois de mine, débouchait au carrefour des routes de Gréalou et de Marcihac, à l'entrée de Cajarc lorsque M. Rey, garagiste à Cajarc arrivait à bonne allure au tournant de la bascule, sur sa moto, et n'ayant pas aperçu le camion à temps ne put se garer suffisamment sur sa droite. Voulu éviter de se faire il fit alors un oblique à gauche, mais il ne put éviter la collision.

La moto a été brisée, mais M. Rey n'a eu aucun mal. C'est miracle.

Arrondissement de Gourdon

Anglars-Nozac

Il a rendu le sac. — Nous avons indiqué que M. Vernet, épicier, à Anglars-Nozac était inculpé de vol. Effectivement, plainte avait été portée contre lui pour vol. Il s'agissait d'un sac que M. Vernet avait trouvé sur la route et appartenant à une personne qui parlait pour Paris.

Mais le sac a été rendu. Dont acte.

A PARIS

Voyageurs, Touristes

Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES DE 18 à 24 fr. par jour

FLOIRAC

(Originaire du Lot) Téléphone

Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le

Journal du Lot

Renseignements

Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Orléans

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Compagnie d'Orléans s'est tenue, le 28 mars, sous la présidence de M. Richemond, Président du Conseil d'Administration.

Nous résumons ci-dessous les principaux renseignements contenus dans le rapport aux Actionnaires.

Les recettes totales de l'exercice 1929 se sont élevées à 2.066 millions 153.608 fr. 37 contre 1.960 millions 657.852 fr. 80 en 1928 et les dépenses d'exploitation à 1.566.952.411 fr. 22 contre 1.437.421.339 fr. 19 en 1928.

Le coefficient d'exploitation a été de 75,91 0/0.

Pour les voyageurs, les recettes ont été de 485.847.435 fr. présentant par rapport aux résultats de l'exercice précédent une augmentation de 26.604.604 fr., soit 5,79 0/0.

Pour les marchandises, les recettes des transports à grande vitesse se sont élevées à 331.414.789 fr., soit, par rapport à 1928, un accroissement de 7.558.535 fr. ; défalcation faite du

produit des majorations, les recettes de base accusent une augmentation de 0,56 0/0. Les recettes des transports à petite vitesse ont atteint 1.222.766.016 fr., soit par rapport à 1928, une augmentation de 70 millions 785.845 fr. ; déduction faite du produit des majorations, l'augmentation a été de 3,79 0/0. Le tonnage des marchandises transportées en petite vitesse a augmenté de 1.743.707 T., soit 7,89 0/0.

La balance entre les recettes et les dépenses fait apparaître un produit net d'exploitation de 499 millions 201.097 fr. 15.

L'exercice se solde, compte tenu des charges d'emprunt et des prélèvements autorisés, par un excédent de 61.747.434 fr. 60 qui, en conformité des dispositions de la Convention de 1921, doit être versé au fonds commun.

Le dividende a été fixé comme en 1928 à 72 fr. 50 par action entière et à 57 fr. 50 par action de jouissance.

L'Etat a retiré de l'exploitation du Réseau, en 1929, un profit de 397 millions 452.000 fr., tant par la perception d'impôts supportés par la Compagnie (34.944.000 fr.) que par celle des impôts mis à la charge des usagers (362.508.000 fr.). D'autre part, l'Etat a fait une économie de 147 millions 932.000 fr. sur les transports assurés pour le compte de ses diverses Administrations. Au total, l'Etat a retiré du Réseau, en 1929, soit sous forme d'impôts, soit sous forme d'économies pour les services publics, une somme totale de 545 millions. Il est intéressant de rapprocher de cette somme celle de 48 millions qu'ont touchée les Actionnaires et sur laquelle ils doivent acquitter les impôts à leur charge.

L'effort entrepris depuis la Guerre par la Compagnie pour renforcer les voies a été activement poursuivi en 1929. C'est ainsi que 998.000 traverses ont été utilisées, alors qu'avant la Guerre, la consommation annuelle n'était que de 700.000 et que 24.600 tonnes de rails neufs ont été employées contre 10.000 antérieurement à 1914. La Compagnie a, d'autre part, renouvelé 554 km. de voie et 464 km. de ballast.

A Paris-Austerlitz, elle a construit, à l'emplacement des anciennes messageries, de nouvelles voies pour l'agrandissement des installations du service des voyageurs. A Limoges, elle a ouvert au public la nouvelle gare. Enfin, sur la ligne de Sceaux à Limours, elle a entrepris la suppression des passages à niveau situés dans le département de la Seine à la traversée du boulevard Jourdan et de Gentilly.

L'étude de tous les dispositifs de nature à améliorer le rendement des locomotives à vapeur a été très activement poussée notamment en ce qui concerne la surchauffe, la distribution, l'échappement et le réchauffage de l'eau d'alimentation. Les réformes entreprises l'année précédente dans les ateliers, les dépôts et les entrepôts pour obtenir une organisation plus rationnelle et une meilleure coordination du travail ont été poursuivies et d'intéressants progrès ont pu être réalisés. Le fonctionnement de la traction électrique a été très satisfaisant. La consommation totale d'énergie électrique, a atteint 135 millions de kwh. au lieu de 123, en 1928, ce qui correspond à une augmentation de 9,6 0/0.

Le système de transport d'énergie de Paris à Eguzon a été complété par la mise en service de la ligne Eguzon-Marçay fonctionnant provisoirement à la tension de 90.000 volts. Ce système assure la conjugaison des usines thermiques de l'Union d'Electricité avec l'usine d'Eguzon (Union Hydro-Electrique), les usines de Coindre (P.-O.) et de la Diège (Société des Forces motrices de la Diège) ; il comprend maintenant environ 980 kilomètres de lignes simples fonctionnant à la tension de 90.000 ou de 150.000 volts avec une très grande régularité. Pour le parachever la Compagnie a entrepris le prolongement de la ligne de 220.000 volts entre Paris et Orléans de manière à disposer dans deux

ans d'une artère continue à cette tension, depuis le Massif Central jusqu'à Paris.

La Compagnie a poursuivi, au cours de l'année 1929, le développement des Œuvres Sociales qu'elle a fondées en faveur de son personnel. Elle a notamment perfectionné l'organisation du Service de Santé et d'Hygiène, intensifié la lutte contre les maladies sociales, créé dans des sanatoria et hôpitaux de nouveaux lits destinés aux agents malades ; donné une extension plus grande au camp de Vacances qu'elle a établi à Quiberon pour recevoir pendant les vacances les enfants de ses agents ; augmenté le nombre de bourses et de demi-bourses qu'elle entretient dans divers établissements scolaires ; accordé son appui financier aux Sociétés Sportives et Touristiques de cheminots et secondé les initiatives prises par ses agents pour construire ou acquérir leur logement. Elle a créé, d'autre part, en 1929, un Service de Prévention des Accidents qui a donné des résultats très satisfaisants.

Les services des voyageurs ont bénéficié de nouvelles améliorations. La vitesse des trains a été sensiblement augmentée sur les lignes de Paris à Bordeaux et de Paris à Quimper. Un nouveau train de luxe, le Barcelone-Express, a été mis en marche entre Paris et Corbère abrégeant de près de deux heures le parcours entre Paris et Barcelone.

Pour éviter la mise en marche sur certaines lignes de trains peu fréquentés, la Compagnie a continué d'organiser des services automobiles sur route. Ces services ont transporté, en 1929, 27.938 voyageurs, soit 4.521 de plus qu'en 1928. D'autre part, elle a développé ses services automobiles de tourisme, notamment en Bretagne et dans le Centre de la France. Le nombre de touristes transportés par ces services, qui, avant la guerre, n'était que de 3.400 a atteint 54.873 en 1929.

Pendant l'exercice 1929, la Compagnie s'est procurée, par voie d'emprunts, une somme de 467.240 mille 916 fr. 14 dont 211.494.619 fr. 15 pour le remplacement de bons amortis et 255.745.296 fr. 99 pour les besoins propres de l'exercice.

Au cours de l'année 1929, la Compagnie a procédé à de nouveaux amortissements jusqu'à concurrence de 111 millions. Le total des amortissements réalisés depuis l'origine du Réseau dépasse 2.043 millions.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

PRIX DU FLACON :

14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPÊCHES

Paris, 9 heures.

Les Assurances sociales sont votées

La chambre siégeant cette nuit a adopté par 547 voix contre 29 la loi sur les Assurances sociales.

Paris, 11 h. 50.

Raid de dirigeables

De Londres. — Le dirigeable anglais « R. 100 » et le « Graf Zeppelin » se rencontreront après-demain pour la première fois à Cardington.

Le départ du « Graf Zeppelin », qui devait avoir lieu de Friedrichshafen pour l'Amérique du Sud, est retardé au 18 mai, les préparatifs pour Séville et le Brésil n'étant pas terminés.

Hommage suprême au comte de la Vaulx

Le Havre. — C'est au milieu d'une

importante cérémonie que la dépouille du comte de la Vaulx arrivera au Havre le 2 mai.

Les Soviets ne désarment pas !

De Berlin. — On mande de Moscou qu'on procédera le 1er mai, à Osso, à la remise solennelle à l'armée rouge de 40 nouveaux avions de combat, de 9 tanks et de 80 millions de roubles réunis pour la construction d'une nouvelle usine.

En Roumanie

De Londres. — Le « Daily Mail » écrit que l'opinion en Roumanie est que le prince Carol devrait être amnistié et autorisé à devenir membre du Conseil de la Régence.

Service postal aérien

De New-York. — L'aviateur Lindbergh a inauguré le nouveau service aérien postal entre New-York, Buenos-Aires.

L'agitation aux Indes

De Bombay. — Maha bey de Sao, secrétaire de l'agitateur Gandhi et 6 volontaires ont été arrêtés.

IL NE FAUT PAS CONFONDRE

la Quintonine avec les autres extraits, similaires, car l'heureuse combinaison des produits qui la composent, produits très actifs et judicieusement choisis, en font un tonique de tout premier ordre. La Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, se vend 4 fr. 95 dans toutes les pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

POUR LES FÊTES DU PRINTEMPS

Si vous voulez être bien chaussés à des prix avantageux, voyez les dernières créations à la

CHAUSSURE « CAMILLE »

65, Boulevard Gambetta, Cahors

(5 0/0 aux mutilés)

(La maison fait les réparations)

QUOI QU'ON DISE !

QUOI QU'ON FASSE !

L'Industrie Laitière des Causses du Quercy, rue St-James, sera toujours le marché régulateur des laits, beurres, fromages.

Sa qualité, ses prix ont obtenu la confiance de toutes les ménagères.

ON DEMANDE

UNE BONNE STENO-DACTYLO

Bon français

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE

UNE BONNE

sachant faire la cuisine

Bonnes références

S'adresser chez M. JOUGLA, 6, quai Champollion, CAHORS.

On demande pour Toulouse

BONNE A TOUT FAIRE

sachant bien faire la cuisine, bons gages

sérieuses références exigées

S'adresser de 10 h. à midi, 4, rue Pégély.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

recherche représentants, avec auto de préférence, pour les départements : Lot, Aveyron, Dordogne, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, mise au courant.

Ecrire B Bureau du Journal.

A VENDRE

CLÉMENT GLADIATOR

BICYCLETTE DAME

état neuf, freins à tringle

SERRES, Anglars-Nozac, (Lot). Tél. 1

Feuilleton du « Journal du Lot » 53

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR

Henry BORDEAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Nul effort n'est perdu. A PASTEUR. »

TROISIÈME PARTIE

V

UN REVENANT

— Il nous a dévisagés au passage, puis brusquement, après que nous nous étions éloignés de quelques pas, il s'est retourné et il a appelé : « Marie-Louise. » Ta fille a levé la tête, puis elle a couru à lui.

— Il ne fallait pas la laisser parler à un inconnu.

— Tu as bien compris que ce n'était pas un inconnu. Moi, je ne l'avais pas compris, naturellement, et j'ai crié et je me suis arrêtée. Mais la petite ne prêtait pas d'attention à mes discours. Elle faisait signe à son frère de la rejoindre. Alors je me suis avancée.

non sans mérite, car tu sais ma timidité, pour intervenir plus directement. « Ces enfants sont confiés à ma garde, monsieur. — Je vous les rends, madame, m'a-t-il répondu en me saluant avec beaucoup de politesse. Je suis de leur parenté et je me suis permis de les accoster. » Il était très ému. Il tenait Marie-Louise et Philippe par les mains. Je crois même qu'il avait des larmes dans les yeux.

— Tu n'es pas sûr ?

— Je suis un peu myope, et j'ai toujours peur d'être indiscrète en regardant. Alors il a embrassé les petits passionnément, presque avec fureur. J'avais pitié, j'aurais pleuré aussi, je pleure si vite. « Venez avec nous, lui a dit Marie-Louise. — Je ne puis pas. — Maman ne vous a pas vu, elle. — Je suis obligé de partir. — Déjà ? Ce n'est pas une visite. Vous reviendrez ?

— Oui. » Il s'est écarté rapidement. Je le croyais disparu derrière les châtaigniers, mais en me retournant, je l'ai vu qui nous suivait des yeux.

— C'est tout ?

— Oui, c'est tout.

— Je l'avais confié mes enfants. Tu n'aurais pas dû les abandonner.

— Les abandonner ?

— Oui, ne fût-ce qu'une minute.

Le reproche était manifestement injuste. A défaut de clairvoyance, Blanche Vernier possédait cet instinct du cœur qui pénètre la cause obscure de nos actes ou de nos sentiments. Devinant l'émotion de son amie, elle supporta sans se défendre cette accu-

sation absurde. Elisabeth, à la pensée qu'elle aurait pu rencontrer son mari, tremblait de tous ses membres, ne sachant plus dans son désarroi si elle regrettait ou redoutait cette rencontre.

— Ecoute, dit-elle sur un ton plus adouci. Va rejoindre les enfants et envoie-moi Marie-Louise.

Quelques instants plus tard, la petite entra, non pas le nez en l'air et le visage lumineux, avec ce pas de danse qu'elle adoptait volontiers dans la maison et qui secouait ses boucles blondes, mais la démarche contrainte et les yeux baissés. Trop jalousement sa mère l'attira vers elle et lui tint les bras :

— Regarde-moi.

— Comme l'enfant, hésitant, gênée tout de suite Elisabeth éternée se facha :

— Mais regarde-moi donc. Qui as-tu rencontré sur la route ?

— Marie-Louise, qui ne savait guère mentir, répliqua pourtant

